



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Décembre 2022

Excusés : Jean-Luc BOUTIN (procuration à Gérard TALIESSI le temps de son absence) , Isabelle GEHIN (procuration à Christian VITU)

Absent : Théo ARMBRUSTER - Benjamin RENNER

Secrétaire de séance : Pierre-Yves JACQUOT

Approbation du Conseil Municipal du 14 Novembre 2022 : Unanimité

Modification règlement périscolaire : augmentations tarifs cantine, mercredis jeunes et centre de loisirs :

Afin de faire face à la hausse tarifaire du repas vendu par notre prestataire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir accepter les nouveaux tarifs concernant la cantine, les mercredis jeunes et le centre de loisirs à compter du 01 Janvier 2023.

Le règlement périscolaire est modifié dans ce sens.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1 (Pierre-Yves JACQUOT)

Fixation tarifs affouages et nettoiemnts année 2023 :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les tarifs des affouages et nettoiemnts à compter du 01/01/2023 :

- Affouages :
 - Stère de hêtre ou chêne non livré : 44 €
 - Stère de hêtre ou chêne livré : 51 €

- Nettoiemnts :
 - Lot de houppiers de 10 à 15 stères : 60 € TTC
 - Chablis ou quartiers : 6 € le stère de branches et 12 € le stère de quartiers sain.

Quelques modifications concernant la délivrance des nettoiemnts ont été apportées sur le contrat :

- Les lots de houppiers seront distribués début du mois de Janvier et devront être terminés pour le 01 Septembre
- Les chablis ou quartiers seront réceptionnés à domicile puis facturés.

Voté à l'unanimité.

Modification montant charges appartements communaux :

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'augmenter les acomptes sur charges d'un appartement situé aux Marronniers suite à la hausse des tarifs de l'énergie.

L'acompte mensuel sur charges est fixé à 45 € au lieu de 30 € à compter du 01 Novembre 2022.

Voté à l'unanimité.

Définition d'une zone de quiétude sur les parcelles forestières 69 à 89 :

Après avoir exposé la définition d'une zone de quiétude, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet de création sur les parcelles forestières 69 à 89.

Un plan de circulation avec la fermeture de toutes les routes forestières à la circulation motorisée sera mis en place ainsi qu'une signalétique adaptée. Il n'y aura plus de création possible de nouveaux sentiers et les manifestations en masse seront interdites.

Voté à l'unanimité.

Acquisition de la parcelle C759 – Le Bois de Cyre – Commune d'Arches :

Suite à une proposition de la SAFER, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée C759, située Le Bois de Cyre sur la commune de Arches, d'une superficie de 29 a 60 ca pour un montant de 1800 € auquel s'ajoutent des frais accessoires au profit de la SAFER d'un montant de 300 € TTC.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Une réflexion est engagée sur l'augmentation des tarifs de location des salles communales ainsi que sur la création de forfaits incluant le nettoyage de la vaisselle, le nettoyage des salles, l'installation et le rangement des chapiteaux. Une délibération sera proposée au prochain ordre du jour du Conseil Municipal.
- Les services de la Communauté d'Agglomération d'Epinal ont fixé le tarif de l'eau au 01 Janvier 2023 à 1.32 € HT. Dans le cadre de l'harmonisation tarifaire, une augmentation progressive se fera jusqu'en 2035 pour arriver à un tarif de 1.55 € HT.
- Une réunion concernant les acteurs potentiels du futur parcours du Bambois sont invités à une réunion de démarrage du projet le Mercredi 14 Décembre à 18 heures à la Mairie.
- Dans le cadre de FODEX, l'ancien ministre Michel BARNIER ainsi que Jean HINGRAY, sénateur, ont été reçus à la mairie.
- Une réunion préparatoire à l'organisation de la Téméraire a eu lieu à Xertigny, Monsieur le Maire a rappelé aux organisateurs qu'ils devaient trouver par eux-mêmes des bénévoles.
- Emilie LANGLOIS remercie les membres du Conseil Municipal qui ont œuvré pour la bonne organisation du Marché de Noël.

- Céline VUILLEMIN, avec les employés des services techniques, a fait le tri dans les décors de Noël et précise que tout est alors installé dans le village. Des remerciements sont adressés au personnel communal. Le travail concernant le bulletin municipal est en cours. La bibliothèque a accueilli Marie-Claude Auteur le Samedi 10 Décembre.
- Marie-Claude BLAEVOET informe le Conseil Municipal que les services de la SPA sont intervenus Rue de la Vieille Route pour capturer des chats ; ils seront stérilisés puis remis en liberté dans le lieu où ils ont été attrapés.
- Gilles BONNE rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils ont été invités à un apéritif dinatoire avec les employés communaux le 06 Janvier à 19h à la Mairie. La convention avec le Centre de Gestion 54 pour le RGPD a été résiliée, un contrat sera signé prochainement avec une nouvelle société. Le transport des enfants à la piscine sera effectué par la société Prêt à Partir.
- Gérard TALIETTI avec les services de la CAE travaillent sur deux fuites d'eau sur le secteur de la Racine.
- Cathy BRAND remercie l'équipe de distribution des colis de Noël aux seniors, un bon accueil leur a été réservé.
- Pierre Yves JACQUOT rappelle qu'il est urgent d'intervenir sur la route menant à son habitation et son entreprise. Gérard TALIETTI doit se rendre sur place pour voir ce qui peut être fait avant la réfection de la route.
- Bruno MOUGIN fait part des commentaires des administrés faits sur l'abribus Route de Remiremont ; ce dernier sera aménagé dès que possible. L'étude concernant le projet de la plateforme de compostage par la société PAULUS est toujours en cours. L'état d'assiette proposé par l'ONF sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.
- Jean-Luc BOUTIN informe que l'abri vélo est désormais raccordé à l'électricité, ainsi que la borne de recharge électrique. Les travaux dans la salle polyvalente se poursuivent, une interrogation concernant le plafond et sa résistance à porter le chauffage est en cours. Pour l'année 2022, ont été instruits à l'urbanisme : 7 permis de construire, 30 déclarations préalables, 17 déclarations d'intention d'aliéner, 48 certificats d'urbanisme dont 12 opérationnels. Dans le cadre de l'opération Bimby soutenues par le SCOT des Vosges Centrales, 56 dossiers ont pu être créés et 146 dans le cadre de l'opération Bunty.

Fin de séance à 22 : 52.